

DOSSIER DE PRESSE

 [@Benoît Biteau](https://www.facebook.com/BenoitBiteau)

 [@BenoitBiteau](https://twitter.com/BenoitBiteau)

 [@bbiteau](https://www.instagram.com/bbiteau)

 benoit.biteau@europarl.europa.eu

 <https://benoit-biteau.eu>

Contact presse:

Clémence Anno, assistante
parlementaire de Benoît
Biteau :

Tél.: +33 7 82 67 20 21
clemence.anno@europarl.europa.eu



Sommaire

1.Eléments biographiques.....	3
2. Edito.....	4
3.Historique de la résolution "Conséquences de la sécheresse, incendies et autres phénomènes météorologiques : accroître des les efforts de l'Union Européenne pour lutter contre la dérèglement climatique"	5
4. La résolution comme cri d'alerte face aux évènements estivaux	6
1. Données générales.....	7
2. Les écosystèmes, première victime de la sécheresse.....	8
3. Inadaptation structurelle de notre société à la sécheresse.....	9
5. La résolution pour pallier les manquements de la législation européenne sur l'eau, trop sectorielle et peu contraignante.....	10
6. La résolution pour anticiper des conflits futurs : l'eau transfrontalière, grande oubliée de la législation européenne.....	11
7. Les revendications de la résolution.....	12

“

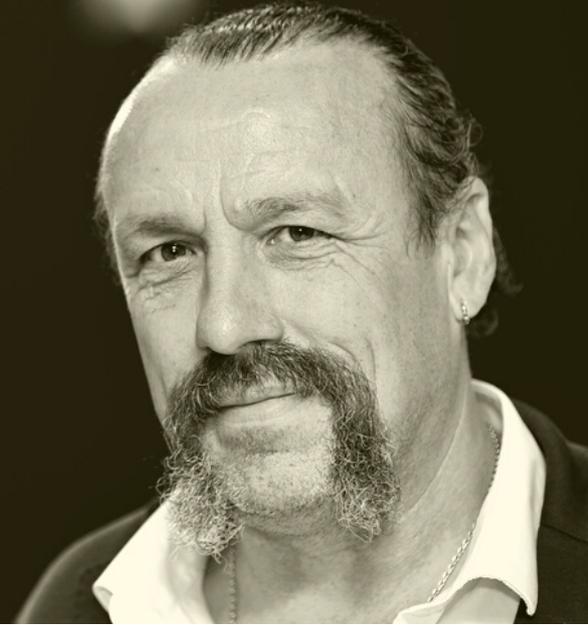
Il n'y a que les combats qu'on ne mène qui sont perdus d'avance

BENOIT BITEAU

Député européen
1er Vice-président de
la Commission de
l'Agriculture

Député
européen
depuis
2019

Affilié au groupe



- Premier vice-président de la Commission Agriculture et membre des commissions Pêche – Développement
- Il entend bien permettre des changements de fond à l'échelon du continent
- Ses objectifs :
Réconcilier humain•es et nature, terre et mer, agriculture et citoyen•nes, par l'émergence de logiques respectueuses des équilibres, des ressources et de l'eau, des biodiversités, du climat et de la santé
- Ingénieur agronome, l'agronomie est sa compétence transversale, mais il est aussi spécialiste de génétique, d'écologie, de gestion de l'eau.
- Issu d'une lignée de paysans des bords de Seudre, au cœur du prestigieux bassin de l'huître Marennes d'Oléron, et de ses zones humides remarquables.
- Il devient paysan à 40 ans sur une structure agricole très intensive qu'il convertit à l'agroécologie avec succès.
- Sa ferme est lauréate du Trophée National de l'Agriculture Durable en 2009.
- Vice-président de Poitou-Charentes en 2010, il démontre que les politiques publiques courageuses et audacieuses peuvent significativement accompagner une modification profonde des pratiques agricoles, à l'instar des résultats obtenus sur sa ferme.
- Le livre « Paysan Résistant ! », qu'il publie chez Fayard en 2018, retrace ce parcours personnel, professionnel et politique.

Edito

"Si tu me vois, pleure". Ces mots sont gravés dans une "pierre de la faim" de 1616. Et maintenant, nous pouvons clairement la voir, témoin du faible niveau d'eau de l'Elbe. Cet appel prophétique devrait nous réveiller.

Selon l'Observatoire mondial de la sécheresse, l'Europe est confrontée à sa pire sécheresse depuis au moins 500 ans. Je suis originaire de Charente-Maritime, dans le sud-ouest de la France. En tant qu'agriculteur vivant sur ce territoire de marais, de zones humides et de rivières, j'ai été témoin d'un printemps silencieux, mais pas celui décrit par Rachel Carson il y a 60 ans. Bien sûr, le gazouillis des oiseaux a lui aussi disparu, mais je parle ici de la disparition du murmure de l'eau.

D'abord, ils ont drainé les zones humides pour semer du maïs, puis ils ont pompé les rivières et les nappes phréatiques pour irriguer. Maintenant, le maïs ne peut même plus pousser et les rivières ont disparu.

C'est le cas dans toute l'Europe : les glaciers s'effondrent, l'eau de mer se déverse dans les lits des rivières d'eau douce et les villes sont confrontées à des pénuries d'eau... Le changement climatique est là et constitue une menace pour nos droits fondamentaux.

Le droit à l'eau a été reconnu par l'ONU comme un droit humain fondamental. L'ONU reconnaît même que ce droit constitue la base de la réalisation de tous les autres droits. Tous les piliers de notre existence sont mis en péril. Lorsque des menaces existentielles apparaissent, le spectre du conflit se profile, soit localement entre les différent·es utilisateur·rices : agriculteur·rices, industrie·lles, citoyen·nes... soit entre les pays. L'Union européenne a été construite sur la promesse de la paix. Bien que l'on puisse critiquer l'Union n'a pas encore failli à cette promesse initiale.

Cependant, les temps changent et de nouvelles menaces sur la paix apparaissent. La gestion démocratique de nos ressources communes doit être renforcée au niveau européen. Les fleuves, les lacs et les nappes phréatiques ne s'arrêtent pas aux frontières.

La gestion transfrontalière de l'allocation de l'eau est totalement négligée par les lois et traités européens sur l'eau : la question de la quantité d'eau n'est pas abordée dans la législation de l'Union européenne. Cette lacune, qui pourrait alimenter les tensions politiques entre les États membres et les citoyen·nes, doit maintenant être corrigée pour affronter la nouvelle situation climatique. Cette crise n'est pas circonstancielle. Elle est structurelle.

L'heure est venue d'une réflexion globale. Aucune solution technique ne peut résoudre la situation ; certaines pourraient même l'aggraver. Nous avons besoin d'un véritable changement de paradigme dans notre vision des ressources naturelles, loin de l'extractivisme.

Pour rester gardienne de la paix, l'Union doit devenir une championne de l'environnement. L'agriculture pourrait être le point de départ. L'agroécologie a un immense potentiel pour amorcer un cercle vertueux de restauration des écosystèmes, nos meilleurs alliés pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Les politiques européennes ne sont pas encore à la hauteur de ces enjeux. Les événements de cet été devraient rejaillir sur notre action politique, faisant de l'eau la source d'un projet européen renouvelé.

A . Historique de la résolution "Conséquences de la sécheresse, incendies et autres phénomènes météorologiques : accroître des les efforts de l'Union Européenne pour lutter contre la dérèglement climatique" :

Les sécheresses ne sont plus des épisodes, ce sont la norme. Un été de plus vient confirmer ce que nous savons déjà, le dérèglement climatique s'accélère plus rapidement que prévu par les scientifiques.

A la fin du mois de juin 2022, j'ai demandé que le parlement européen se penche urgemment sur les sécheresses qui commençaient déjà à toucher le continent et qui se sont massivement répandues au courant du mois de juillet, août et septembre 2022 impactant l'entièreté de nos vies. Cette résolution s'inscrit dans la continuité de mon engagement dans la préservation de la ressource en eau qui s'est développé dans le Marais Poitevin, deuxième zone humide d'Europe.

Ainsi, le 7 juillet 2022 s'est organisé un débat préliminaire sur ce thème. Le message délivré par la majorité politique de ce parlement située à droite a été le suivant : les solutions technicistes répondront à cette raréfaction généralisée de l'eau. La robotique, le numérique, la génétique permettront de lutter contre ces sécheresses.

Non le technicisme ne constitue pas une réponse durable pas à la sécheresse, ni à aucune autre manifestation du dérèglement climatique. Alors que l'aménagement de nos territoires, la santé de nos zones humides et de nos forêts ou les prélèvements industriels et agricoles sont autant d'actions qui impactent directement la disponibilité en eau sur nos territoires; remettre au cœur des discussions le rôle, le fonctionnement et l'impact du cycle de l'eau qui avant d'être global est local permettraient aux pourfendeur•euses du technicisme d'avoir une approche de la problématique de la sécheresse.

À la suite de ce débat, il a été acté qu'une résolution serait votée lors de la première plénière à la rentrée de septembre. Etant l'instigateur de cette résolution j'ai été nommé rapporteur pour le groupe des Verts/ALE.

Tous les citoyens et citoyennes ont été confronté•es à la sécheresse cet été, pour autant avec les débats du 13 septembre 2022, on a pu constater que la droite campe sur ses positions technicistes.

Aux côtés des Verts/ALE, je porte une autre vision qui est systémique, basée sur la nature et qui pense l'eau comme un véritable commun.

Faire de l'eau une chose publique doit se faire à chaque échelle, l'Union Européenne ne doit pas y échapper. La résolution porte ce projet. Ce dossier de presse développera les grands axes de cette résolution.

B. Contexte de cette résolution :

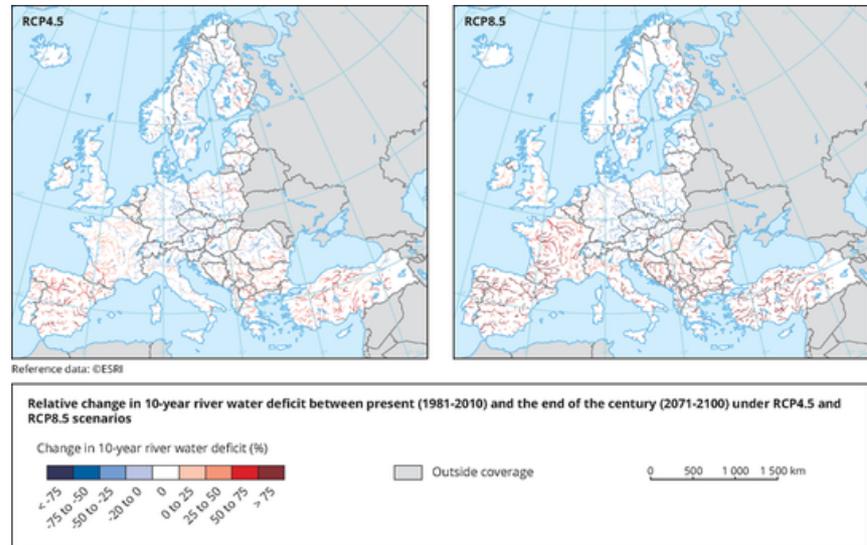
1. Données générales

L'Union Européenne est durement touchée par la sécheresse, 64% du continent est en alerte sécheresse selon l'European Drought Observatory.

Cette sécheresse est la pire depuis ces 500 dernières années.

Nous avons tous et toutes été témoins de la dureté des vagues de chaleur, des incendies ravageant près de 700 000 hectares de forêts à

travers l'Union Européenne, des très nombreux cours d'eau totalement à sec ou encore une centaine de villes françaises ravitaillées en eau potable par camion citerne. La température du continent européen a augmenté de 2°C depuis l'ère préindustrielle contre 1.1°C pour la moyenne mondiale, l'Europe se réchauffe plus rapidement que le reste du monde (GIEC). Les sécheresses futures s'annoncent plus destructrices que celle que nous vivons actuellement.

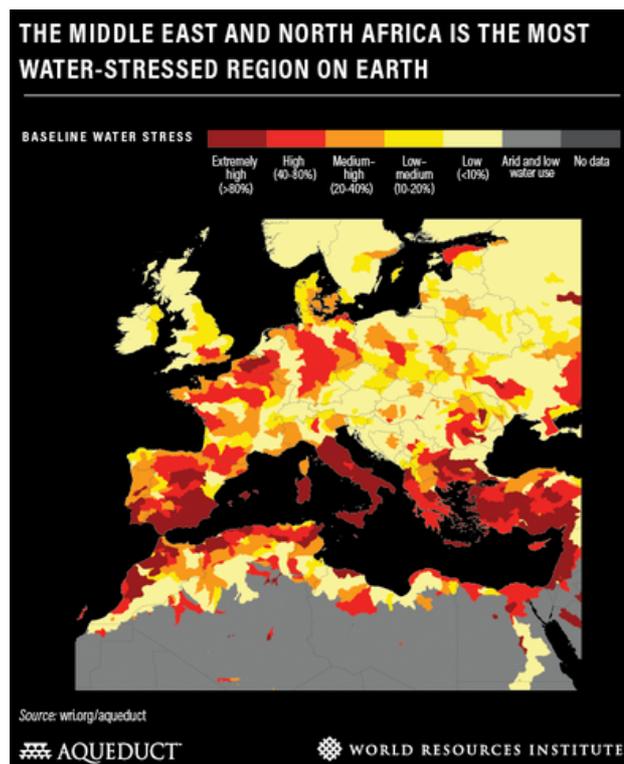


Source : Agence européenne de l'environnement

Selon l'agence européenne de l'Environnement le coût des sécheresses dans l'UE est estimé entre 2 et 9 milliards d'euros par an.

Sans action concrète, la situation se pérennise, le stress hydrique touche déjà 20% du territoire européen soit 30% de la population européenne qui subit directement la pénurie d'eau.

Six pays éprouvent frontalement le stress hydrique : Chypre, la Belgique, la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie (World Resource Institute, 2020).



3. Les écosystèmes, première victime de la sécheresse

- Désertification :

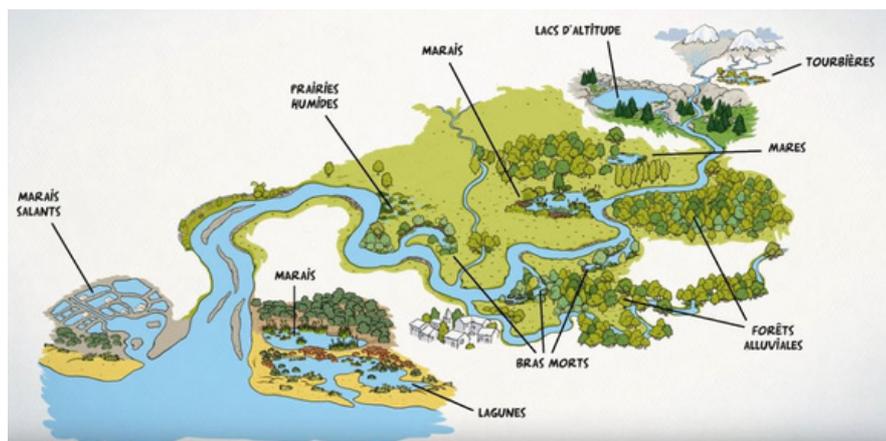
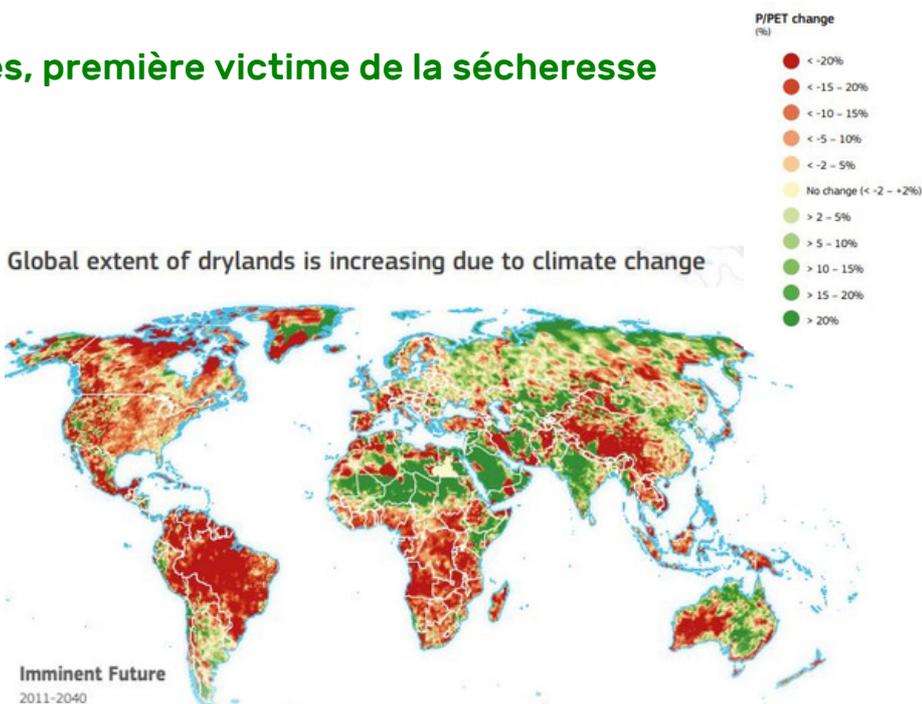
Le territoire européen est de plus en plus touché par la désertification. Elle touche majoritairement l'Europe du Sud et de l'Est, 8% du territoire est concerné ce qui représente 14 millions d'hectares. Cette désertification rend les sols inertes impactant tous les écosystèmes qui peuplent ces territoires.

- Zones humides :

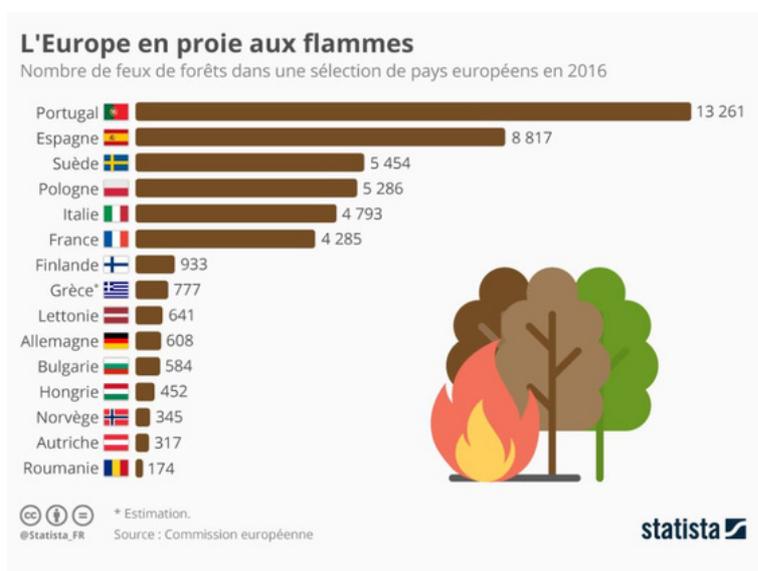
Selon les Nations Unies, 35% des zones humides ont disparu depuis 1970. La Commission Européenne estime que 2/3 des zones humides européennes ont disparu. Elles disparaissent trois fois plus vite que les forêts. Elles sont pourtant indispensables dans la lutte contre le dérèglement climatique car elles séquestrent jusqu'à 55 fois plus de carbone que les forêts.

- Forêts :

Entre 2011 et 2021, ce sont 5 millions d'hectares de forêts qui ont brûlé principalement à cause des sécheresses. Cet été, ce sont près de 700 000 hectares qui sont partis en fumée. Ces feux ont causé des pertes énormes de biodiversités, de cultures et de prairies.



Source : illustration de zones humides, <http://www.zones-humides.org/les-zones-humides-et-leau>



2. Inadaptation structurelle de notre société à la sécheresse

- Agriculture :

A l'instar de la France, l'agriculture est le secteur qui consomme le plus d'eau, elle représente 24% des prélèvements en eau dans l'Union Européenne alors que l'agriculture irriguée ne représente que 6% de l'ensemble. Elle est aussi sévèrement touchée par la sécheresse. Les récoltes se sont réduites de 12 à 16% pour le maïs, le soja et le tournesol qui sont celles les plus impactées.

Consommation d'eau douce en France

Moyenne annuelle 2008 - 2018



Source: OFB, BNPE

franceinfo

- Production énergétique :

Face à la sécheresse, les réacteurs nucléaires sont forcés de baisser leur production. Le nucléaire est dépendant de la ressource en eau pour refroidir ses circuits. Les cours d'eau à sec ou ayant une température élevée ont contraint à ralentir la production. Par exemple, en France, sur 56 centrales nucléaires 27 sont à l'arrêt. Elles sont principalement situées le long des fleuves qui ont vu leur débit se réduire.

Électricité : la sécheresse impacte le nucléaire et l'hydraulique

Électricité produite en Europe entre janvier et juillet 2022 (en TWh)



Source : Rystad Energy via BBC

- Adduction en eau potable :

Ravitaillement par citerne, rationnement et restrictions de l'usage, la raréfaction de l'eau potable vient renforcer le million de personnes qui n'ont déjà pas accès à l'eau potable dans l'UE.

- Tourisme :

Beaucoup d'activités touristiques ont dû cesser à cause de la sécheresse notamment au niveau du pourtour méditerranéen où 50% de la population vit en situation de stress hydrique.

RIVER DISCHARGE ANOMALY

June-August 2022

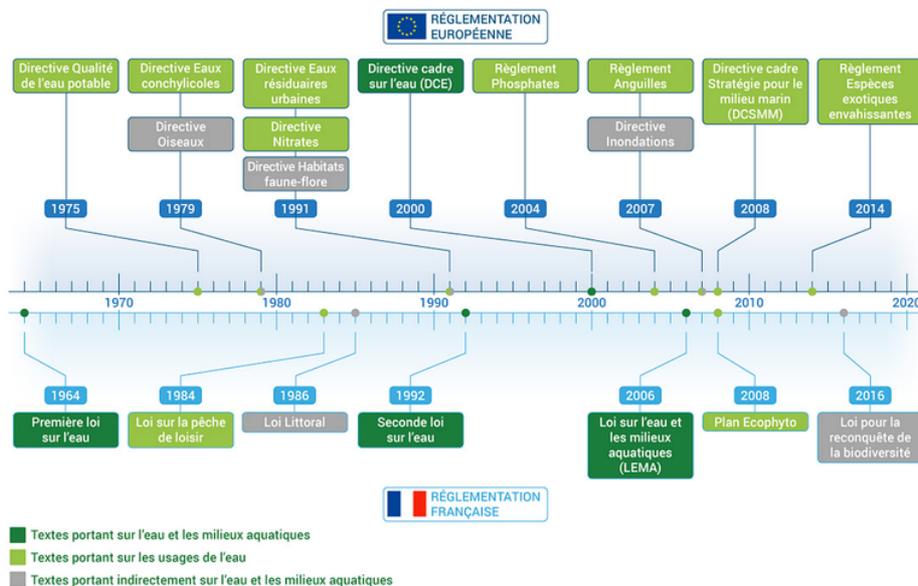
Reference period: 1980-2021



Dominic Royé (@dr_xeo) | Data: GLOFAS Copernicus

5. La législation européenne sur l'eau, trop sectorielle et peu contraignante

Si la ressource en eau intervient dans la majorité des processus et activités économiques, sociaux et environnementaux, elle est souvent la grande oubliée des politiques publiques européennes. Pour une gestion optimale de la ressource il est nécessaire de sortir des politiques sectorielles, il n'existe qu'un seul cycle de l'eau, chaque action l'impacte, une vision holistique est indispensable.



Source : Eau France, service publique de l'information, <https://www.eaufrance.fr/vers-le-bon-etat-des-milieux-aquatiques>

L'Union européenne a adopté un texte majeur en 2000 avec la directive cadre sur l'eau (DCE, 2000) qui fixe des objectifs chiffrés de bons états écologiques à la fois au niveau qualitatif et quantitatif à l'ensemble des masses d'eau de l'Union européenne, elle est appuyée par des directives filles plus spécifiques (ex: directive nitrates).

Si le cadre est satisfaisant, l'application de la directive par les Etats membres est désastreuse. Toutes les masses d'eau devaient atteindre un bon état en 2015, la Commission Européenne a évalué son application (cf. Fitness Check Evaluation WFD, 2019), le constat est sans appel : seules 40% des masses d'eau sont en bon état. Ces résultats médiocres sont causés par une absence de volonté politique.

L'évaluation de la directive met en évidence que 50% des masses d'eau sont obtenu une dérogation. Ces dérogations de mise en conformité avec la directive pour atteindre le bon état écologique sont de trois ordres (art.4, DCE 2000/60/CE): faisabilité technique impossible dans le temps imparti, les améliorations sont extrêmement coûteuses et les conditions naturelles ne permettent pas de réaliser les améliorations de l'état des masses d'eau dans les délais. Par conséquent la mise en conformité a été reportée à 2027 malgré l'urgence à agir.

6. L'eau transfrontalière : une source de conflit, grande oubliée de la législation européenne

Europe possède le plus grand nombre de bassins hydrographiques internationaux parmi toutes les régions des Nations Unies dans le monde. La Commission européenne a identifié 75 bassins fluviaux internationaux sur le continent européen (cf. *Transboundary water governance in the European Union: the allocation question, Water Policy, IWA Publishing, 2019*). Malgré cette surreprésentation, le cadre de gouvernance transfrontalière présente certaines lacunes structurelles qui pourraient mener à des blocages diplomatiques, sociaux, économiques voire à des conflits sur les bassins hydrographiques partagés.



Le semblant d'abondance de la ressource en a éclipsé le traitement législatif de l'aspect quantitatif. Répartition, enjeux quantitatifs et stress hydrique sont les grands absents des lois européennes notamment lorsque les eaux sont transfrontalières. Il est absolument crucial d'y remédier. L'accélération de la raréfaction de la ressource en eau par le dérèglement climatique démultipliera les conflits. La mission initiale de l'UE de maintien de la paix doit se poursuivre en se dotant de règles ambitieuses sur ce sujet.

Les conflits locaux sont un bon indicateur de la tension qui règne sur la ressource. Ils se multiplient partout dans l'Union Européenne. Anticiper des potentiels conflits étatiques est une urgence. Le seul cadre européen existant de gouvernance des eaux transfrontalières a été jeté dans les années 1980 et 1990, il n'est plus adapté. Les baisses rapides de débit dans les bassins hydrographiques européens accélérées par le dérèglement climatique et notamment les sécheresses nous astreint à agir. Cette résolution porte cette urgence.

7. Les revendications de la résolution

Plusieurs thématiques se sont démarquées dans cette résolution.

Tout d'abord sur le climat, la résolution astreint la commission européenne d'intensifier son action climatique à la fois sur l'atténuation, pour contenir le réchauffement de la planète à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, et sur l'adaptation pour favoriser la résilience en insistant sur la mise en place d'un cadre européen d'adaptation au climat juridiquement contraignant.

La loi de restauration de la nature portée par la commission européenne doit également s'intéresser aux écosystèmes résistants à la sécheresse et accentuer son action sur les zones humides.

Au niveau agricole, L'UE doit continuer à transformer ses systèmes alimentaires afin de les rendre plus résilients à long terme. Les investissements de la PAC ne peuvent être utilisés que s'ils sont efficaces et réduisent l'utilisation de l'eau.

Des systèmes d'irrigation agricole plus efficaces et plus ciblés et un recalibrage global des besoins en irrigation pour parvenir à une utilisation durable des ressources en eau sont indispensables. Il est aussi nécessaire qu'une loi forte sur la santé des sols en 2023 soit promulguée.

La résolution évoque aussi la nécessité d'un paysage de forêts diversifiées car elles constituent le meilleur rempart et la barrière naturelle contre les incendies de forêt à grande échelle et incontrôlables.

Il faut que l'Union Européenne se saisisse avec détermination de la question du partage de l'eau. Je me félicite que mes collègues aient validé ma proposition d'organiser une Conférence Européenne de l'Eau, mettant le Parlement Européen en première ligne de cette question fondamentale pour une stratégie européenne.

La résolution a été adoptée à une large majorité le 15 septembre 2022.

